

28/04/2025

Le Cantal est le troisième département de France à toucher le plus d'aides européennes de la Pac

Le Cantal est le troisième département de France à toucher le plus d'aides européennes de la Pac Les chiffres donnent le vertige. Selon les dernières données publiques disponibles, le Cantal est le troisième département le plus subventionné par la Politique agricole commune (PAC) en France.

D'octobre 2021 à octobre 2022, pas moins de 193 millions d'euros ont été versés. Ce montant total de subventions perçues place le Cantal sur le podium des départements français les plus aidés, derrière l'Aveyron (286 millions d'euros) ainsi que la Saône-et-Loire (195 millions). Et en 2020-2021, le Cantal était le deuxième département le plus subventionné, devant la Saône-et-Loire. L'Europe vue du Stade Aurillacois : être européen dans le Cantal, c'est quoi ? Bien qu'il permette de comparer le niveau de subventions en fonction de la géographie française, ce jeu de données a un défaut. Il intègre des aides comme l'« intervention en faveur du développement local (Leader) », essentiellement touchée par des collectivités, et non pas des agriculteurs. Mais d'après Jérôme Pejot, directeur départemental des territoires (DDT) du Cantal, les aides purement agricoles de la PAC représentaient tout de même « 171 millions d'euros » en 2022 : 4.435 exploitations en ont profité, soit une moyenne de 38.500 € par tête. Cela reste considérable. La montagne et l'élevage Dans le détail, l'aide la plus versée est celle « aux zones soumises à des contraintes naturelles ». Cela correspond à l'exception cantalienne : le classement de 100 % des surfaces agricoles en zonage ICHN, comme « indemnité compensatoire de handicaps naturels ». « Il y a beaucoup d'agriculteurs dans le Cantal, décrypte Jérôme Pejot. Mais au-delà de ça, l'ICHN est clairement un élément d'explication. Cette aide vise à compenser des difficultés à produire liées aux contraintes du territoire. Il existe de l'ICHN essentiellement en zone de montagne. Les Alpes et les Pyrénées en toucheront, mais pas la plaine de Beauce... » Un agriculteur du Cantal nous ouvre ses livres de comptes : « Je ne veux pas faire de mon fils un esclave » L'élevage bovin favorise aussi les choses, car il permet aux agriculteurs cantaliens de toucher des « aides couplées » de la PAC. « Cette activité fait partie des productions accompagnées, alors que d'autres, comme la viticulture ou l'arboriculture, ne le sont pas du tout », ajoute Jérôme Pejot. Non pas des « primes », mais des « aides compensatoires » Enfin, « les prairies sont l'une des modalités pour obtenir un écorégime significatif » et donc un bonus supplémentaire. « Ce n'est pas le seul, souligne le DDT du Cantal. Si vous faites des céréales et que vous êtes en agriculture biologique, c'est un autre moyen. Mais le jeu, ici, c'est la prairie. »

“L'agriculture s'est toujours réinventée” : les Jeunes Agriculteurs du Cantal planchent sur l'avenir Selon Patrick Chazal, responsable de service à la chambre d'agriculture, les aides de la PAC n'ont rien à voir avec des primes telles qu'un salarié du privé pourrait en toucher. « Ce sont des aides compensatoires de baisses de revenus, souligne-t-il. Des baisses qui ont été la conséquence d'une libéralisation des marchés, et donc d'une baisse des prix agricoles [...]. Pour soutenir ces niveaux de revenus, qui restent très bas dans notre département d'élevage, des mesures compensatoires ont été mises en œuvre. » Romain Blanc (avec Nicolas Certes)

https://www.lamontagne.fr/aurillac-15000/actualites/le-cantal-est-le-troisieme-departement-de-france-a-toucher-le-plus-d-aides-europeennes-de-la-pac_14485767/

From:
<http://aproposnews.com/> - **Apropos News**

Permanent link:
<http://aproposnews.com/doku.php/elsenews/spot-2024-04a/cantal-3eme-pac>

Last update: **14/04/2024**

